## AERODROME DE SAINT-CYR-L'ECOLE

## Commission Consultative de l'Environnement

## Communiqué du Comité de suivi de la Charte des relations et de respect mutuel entre les usagers et les riverains de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'école

La charte entre les usagers et les riverains a été signée par le GUAS (Groupement des Usagers de l'Aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole) et la plupart des élus et des associations représentatives des riverains en décembre 2004.

A ce jour, elle devrait avoir été signée par tous les membres de la Commission Consultative de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'école.

Le Comité de suivi a commencé ses travaux début 2005 par la mise en œuvre de l'article 6 de la charte qui consiste à réduire le bruit à la source avec la mise en œuvre de silencieux sur les avions.

La recherche des meilleurs choix techniques, l'élaboration des dossiers de demande de subvention par les aéroclubs, la réalisation des équipements et leur installation ont pris plus de temps que prévu.

Mais le résultat est là car à fin 2008, sur 34 avions utilisés en école pour les « tours de pistes », 29 sont équipés de silencieux, ce qui apporte une nette amélioration pour les riverains.

Tous les avions utilisés en école, évoluant en tour de piste, seront équipés de silencieux en 2011, hormis quelques modèles pour lesquels il n'existe pas actuellement de silencieux homologués,

Afin de diminuer encore plus les nuisances de bruits pendant les samedis, dimanches et jours fériés du 1er avril au 30 octobre, un accord a été signé entre les usagers et les riverains, en juillet 2007, réservant l'entraînement en tours de piste entre 12h00 et 14h00 aux aéronefs qui sont équipés d'un dispositif atténuateur de bruit (silencieux).

Il a été vérifié que cet accord a été respecté lors des contrôles aléatoires effectués.

Les hélicoptères utilisant l'aérodrome appliquent également cet accord.

En outre, des solutions sont à l'étude avec ADP (Aéroport de Paris, exploitant de l'aérodrome) et la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) pour éloigner des habitations les trajectoires de circulation au sol et dans les airs.